

RÉMY RODRIGUE • ATHLÈTE RELÈVE MASCULIN • BMX • 2020

FQSC



MÉRITE  CYCLISTE
QUÉBÉCOIS



**CHAMPION PROVINCIAL
À 16 ANS!**
en page 3



MEMBRE DU : CLUB BMX HAUT-RICHELIEU

L'Alexandrin du mois

Page 7

**Les boisés de
Saint-Alexandre**

Page 9



Le Flambeau

C.P. 1023, Saint-Alexandre
La boîte du bureau municipal
450 346-6641 • journalleflambeau@hotmail.com

L'équipe du journal

Sophie Coley et Yves Mallette : **Correcteurs**
Francine Palin : **Publicités**
Sylvianne Jacques : **Petites annonces**
Madame Gâteau : **Rubrique cuisine**
Georges Ménard : **Photographe**
Tracy Boulerice : **Infographie et mise en page**
Brigitte Garneau : **Poésie**
Jacqueline C. Patenaude : **La Fabrique**
Lise Rousseau : **L'Âge d'or**
Lealitia Osswald : **Santé et bien-être**
Réjean Messier : **Bibliothèque**
Sophie Coley et Daniel Daneau : **Membres ALSA**

Tarification des publicités

Format	Mensuel	Annuel (10 parutions)
Carte d'affaire	20\$	150\$
Quart de page	30\$	175\$
Demi-page	50\$	300\$
1 page	80\$	500\$
Dernière page	90\$	600\$

Petites annonces

Gratuites pour les moins de 18 ans
4\$: 50 mots et moins

Échéancier pour le mois de janvier 2021

Le mercredi 20 décembre 2020, tous les textes, photos, publicités et petites annonces doivent être envoyés à l'adresse courriel du Flambeau ou à la Municipalité avant 16 h 30.

Les textes et publicités déposés après cette date ou qui ne seront pas acquittés de leurs paiements, ne seront pas publiés.

Modalité de paiement : L'argent doit accompagner le texte dans une enveloppe déposée dans la boîte du Flambeau au bureau de la Municipalité.

Vous pouvez également envoyer votre texte par courriel à journalleflambeau@hotmail.com

Date de parution : Semaine du 3 janvier 2021.

POUR DEMEURER INFORMÉ...

Dans le contexte actuel, la Municipalité privilégie les canaux de communications électroniques.



- Visitez le site web municipal : www.saint-alexandre.ca
- Visitez la page Facebook de la Municipalité : facebook.com/municipalitesaintalexandre
- Inscrivez-vous à l'infolettre électronique
- Inscrivez-vous au système d'alertes Omnivigil ou gérez votre fiche : <https://saint-alexandre.omnivigil.com/>

Pour obtenir plus de détails sur la situation globale au Québec ou dans la région, suivez les liens suivants :

- Site web Quebec.ca/coronavirus.
- Ligne téléphonique COVID-19 : 450 644-4545
- Ligne Info-Assistance Haut-Richelieu : 450 357-2372

VOUS AIMERIEZ PARTICIPER À VOTRE JOURNAL

Communiquez avec nous à :
journalleflambeau@hotmail.com

Sommaire

À la bibliothèque	16
Bravo Rémi	3
Brun'o Lebac	8
Chic Bazar	12
Chronique de la pharmacie	10-11
Échos de la municipalité	4-5-6
L'Alexandrin du mois	7
La Fabrique	12
L'Âge d'or	12
Les boisés de Saint-Alexandre	9
Lettre au Père Noël	19
Madame Gâteau	13
Remerciements	3
Santé et bien-être	14-15



Épandage de fumier liquide et solide
Épandage de chaux

AUSSI DISPONIBLE

- TRANSPORT DE TERRE
- TRANSPORT DE PIERRE
- TRANSPORT DE SABLE

105 St-Charles, St-Alexandre
450 347-7826



REMERCIEMENTS

LeFlambeau

Il est très important pour les membres du comité du journal et pour les membres de l'Association des loisirs de Saint-Alexandre de dire un **IMMENSE MERCI** à trois précieux collaborateurs qui ont contribué significativement à notre journal dans la dernière décennie.

Monique Méthé pour sa précision et sa grande maîtrise de la langue française, **MERCI !**

Frédéric Fournier pour son professionnalisme et sa rigueur, **MERCI !**

Martin Galipeau, pour son dévouement et sa passion, **MERCI !**

Pour toutes les nombreuses années que vous avez accordées au Flambeau, un grand **MERCI** de la municipalité, l'ALSA et des nombreux lecteurs.



CAMP D'ÉTÉ

L'Association des loisirs de Saint-Alexandre aimerait remercier Martin Galipeau ainsi que Sabrina Laflamme pour leurs précieuses années au sein du comité du camp de jour. Martin a siégé au le comité depuis 2005. Durant toutes ces années, il était présent pour soutenir le camp de jour et il a su apporter au camp des idées éclairées afin que le camp ait une structure remarquable.

De son côté, Sabrina a été présente au sein du comité depuis 2014. Elle a

démontré d'une belle ouverture d'esprit tout au long de son implication.

Grâce à eux nous avons déniché des animateurs dynamiques au cours des années et depuis 2015, ils ont permis d'intégrer davantage les enfants à besoins particuliers.

Merci pour votre temps et votre implication durant toutes ces années au sein du comité du camp de jour. L'ALSA vous souhaite une bonne continuité dans vos projets respectifs.

BRAVO RÉMY !

Notre jeune concitoyen Rémy Rodrigue a 16 ans et vient d'être nommé Athlète relève masculin de l'année en BMX par la Fédération québécoise des sports cyclistes. Rémy est un coureur du Club de BMX Haut-Richelieu et il est également membre de l'équipe du Québec depuis deux ans. Son parcours est impressionnant. Il a connu une saison 2020 très prolifique dans sa catégorie Expert masculin 15-16 ans. En effet, il a remporté quatre manches du circuit provincial ainsi que le classement cumulatif dans sa catégorie. De plus, il a décroché la médaille de bronze au Championnat québécois de Pointe-du-Lac au mois de septembre dernier.

Rémy pratique le BMX depuis qu'il a 6 ans et sa mère nous confirme

que depuis qu'il a rejoint l'équipe du Québec en 2018, il doit travailler très fort pour garder sa place et s'entraîner de nombreuses heures par semaine avec son entraîneur Nicolas Londonos. Ce qui est remarquable, c'est que Rémy est maintenant lui-même entraîneur tout en complétant présentement sa cinquième année du secondaire à l'école secondaire Marcel-Landry.

Le Flambeau se joint à la communauté de Saint-Alexandre pour lui souhaiter bon succès pour la suite et pour remercier sa famille ainsi que ses commanditaires pour leur support; Béton décoratif du Haut-Richelieu, restaurant L'Angéluc, Martine Savard PNL. Nous sommes fiers de toi Rémy !

Si vous connaissez un concitoyen ou une concitoyenne qui se démarque par ses exploits sportifs, n'hésitez pas à nous écrire au journalleflambeau@hotmail.com

INFORMAXIO

Aller de l'avant
en images et en créativité

Infographie
pour tous vos projets
d'impression et multimédias

Tracy Boulerice
tracyboulerice@gmail.com
450 523-1742

Malgré qu'il n'y aura pas d'événement d'illumination, le sapin près de l'église sera illuminé dès le 1^{er} décembre pour la période des Fêtes.

L'ALSA invite les citoyens à décorer le sapin tout au long du mois de décembre.

ILLUMINATION
DU SAPIN DE NOËL

Partagez-nous vos décorations sur la page Facebook/AsLoSA.



CONSEIL MUNICIPAL



Luc Mercier

Maire



Yves Barette

Conseiller - Poste #1



Stéphane Vézina

Conseiller - Poste #2



Bernard Rousselle

Conseiller - Poste #3



Florent Raymond

Conseiller - Poste #4



Marie-Ève Denicourt

Conseiller - Poste #5



Jean-François Berthiaume

Conseiller - Poste #6

Pour communiquer avec la
Municipalité **450 346-6641**

453, rue St-Denis, Saint-Alexandre

Heures d'ouverture du bureau

Lundi au jeudi

9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Vendredi 9 h à 12 h

ÉCHO DE LA MUNICIPALITÉ



À la table du conseil

Voici quelques faits saillants de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 novembre 2020 à 20 h par visioconférence :

Le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2021 a été adopté. Les séances se tiendront majoritairement le premier lundi du mois à 20 h, sauf quelques exceptions.

Le renouvellement des droits de passage pour la circulation des véhicules hors route du Club Riverain V.T.T. dans le rang Saint-Joachim a été autorisé pour la saison 2020-2021.

Monsieur Yan Robitaille a été nommé responsable au Service des travaux publics.

Le contrat avec l'organisme Proanima, pour la gestion animalière sur le territoire de la municipalité, a été renouvelé pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2026.

L'offre de services de la firme Golder Associés Ltée pour réaliser une étude pour un nouveau puit pour le réseau d'aqueduc municipal a été acceptée pour un montant de 10 750 \$ plus les taxes applicables.

CIME Haut-Richelieu a obtenu le mandat de réaliser la politique de l'arbre et des végétaux pour un montant de 3 900\$ plus les taxes applicables.

Calendrier des séances du conseil municipal pour 2021

Lors de la séance ordinaire du 2 novembre dernier, le Conseil a approuvé par résolution le calendrier des séances pour l'année civile 2021 conformément à l'article 148 et 148.0.1 du Code municipal du Québec. Les séances se tiendront les jours suivants et débiteront à 20 h :

- Lundi 11 janvier
- Lundi 1^{er} février
- Lundi 1^{er} mars
- Mardi 6 avril (5 avril : Lundi de Pâques)
- Lundi 3 mai
- Lundi 7 juin
- Lundi 5 juillet
- Lundi 2 août
- Mardi 7 septembre (6 septembre : fête du Travail)
- Lundi 4 octobre
- Lundi 15 novembre (7 novembre : Élections municipales)
- Lundi 6 décembre

Pour prendre connaissance de toutes les décisions du conseil municipal, visitez www.saint-alexandre.ca/proces-verbaux/.

En raison de la situation actuelle de pandémie de COVID-19, les séances du conseil se tiennent à huis clos, sans présence de public.



Dévoilement des résultats de classification des Fleurons du Québec

La Municipalité de Saint-Alexandre reçoit trois fleurons !

La Corporation des Fleurons du Québec procédait le 12 novembre dernier au 15^e dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2020. Cet événement 100% virtuel réunissait plus de 100 élus et représentants municipaux qui étaient impatients que les résultats de leur classification soient dévoilés.

La Municipalité de Saint-Alexandre a su se démarquer et obtenir trois fleurons à sa première année de participation. La Municipalité tient à remercier tous les citoyens qui ont participé aux efforts de verdissement et d'embellissement du territoire, ainsi qu'aux employés municipaux qui ont travaillé d'arrache-pied pour embellir et fleurir la municipalité. Nous pouvons être fiers du travail accompli, **FÉLICITATIONS À TOUS !**

L'objectif des quatre fleurons est dans la mire pour la prochaine classification prévue en 2023. Tous les citoyens, commerces, entreprises, industries et institutions sont invités à poursuivre les efforts afin de verdir le milieu et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

Rappelons que les fleurons sont décernés pour une période de trois ans et sont assortis d'un rapport d'évaluation professionnelle suggérant des pistes d'amélioration. Les classificateurs visitent 60% du territoire de chaque municipalité et évaluent tous les lieux à la vue du public.

Pour découvrir les résultats des municipalités en images, consultez la brochure de la 15^e édition de classification horticole des Fleurons du Québec disponible sur le site Internet www.fleuronsduquebec.com.

Les citoyens seront invités à y assister de nouveau selon l'évolution de la situation.



Licence obligatoire pour les chiens et les chats

Le règlement sur la garde des animaux exige la licence obligatoire pour les chats et les chiens, ainsi que la stérilisation obligatoire pour tous les chats et chiens en âge de se reproduire (6 mois et plus). Pour se procurer une médaille, les citoyens doivent contacter directement Proanima au 1 833 445-2525, poste 0.

Infolettre électronique de la municipalité... êtes-vous abonné ?



L'infolettre électronique est envoyée une à deux fois par mois. Elle est composée des actualités récentes publiées sur le site Web municipal ainsi que des activités et événements publiés au calendrier. Il est possible de s'y abonner en tout temps en cliquant sur le bouton d'abonnement en page d'accueil du site Internet.

Installations hivernales de loisir

Considérant le contexte actuel, l'ouverture des installations hivernales de loisir, telles que les patinoires et la glissade, ne peut être confirmée au moment d'écrire ces lignes.

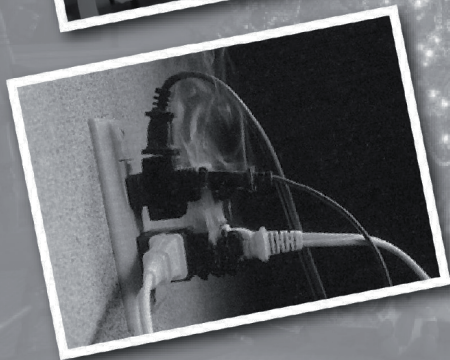
Consultez la page **Conditions hivernales des équipements** du site internet municipal pour en savoir plus.



Installations fermées au parc Marie-Jeanne-Frégeau

Prenez note que pour des raisons de sécurité et d'entretien, l'aire de jeu du parc Marie-Jeanne-Frégeau, incluant les modules et les balançoires, est fermée durant la saison hivernale. Le paillis, agissant à titre de surface amortissante en cas de chute, n'est plus performant en période de gel dû au compactage du matériau.

POUR UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES, SOYONS PRUDENTS



Pour que vos souvenirs de Noël ne ressemblent pas à ces photos, nous vous recommandons de suivre les conseils suivants :

- Utiliser des lumières DEL au lieu d'ampoules incandescentes pour le sapin et les décorations. Celle-ci produisent beaucoup moins de chaleur. Elles doivent aussi être éteintes lorsque vous êtes absent.
- Laisser toujours votre sapin naturel dans un récipient avec de l'eau afin de maintenir son humidité. Veillez également à l'installer loin d'une source de chaleur.
- Utiliser des installations électriques adéquates telles qu'une barre d'alimentation qui protège contre les surtensions.

*Joyeuses Fêtes
en toute sécurité!*

Un message de votre service de sécurité incendie





INSPECTRICE MUNICIPALE

par Louise Nadeau

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h **du 15 novembre au 1er avril** inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



STATIONNEMENT BANDES MULTIFONCTIONNELLES

Veillez noter également que le stationnement est interdit sur **les bandes multifonctionnelles réservées aux usagers actifs** (piétons, cyclistes ou autres) en tout temps, notamment sur les rues ou portions de rues suivantes :

- Saint-Charles (en direction sud);
- de la Chute (en direction ouest);
- Boulais (en direction sud);
- Saint-Gérard (en direction sud).



En ce temps de pandémie



Ça va bien aller !

Respectons les consignes de la santé publique



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage



Limitez vos déplacements

La guignolée.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE de 9 h à 12 h

Les bénévoles du Service de sécurité incendie de Saint-Alexandre passeront aux portes pour recueillir **vos dons en argent**. Veuillez noter que les denrées non périssables seront tout de même acceptées.

Tous les dons seront ensuite remis au Centre d'entraide régional d'Henryville, organisme responsable de la préparation et de la distribution des paniers de Noël.

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ!





Dans sa nouvelle chronique *L'Alexandrin du mois*, Le Flambeau, ira à la rencontre de citoyens que nous côtoyons tous sans vraiment les connaître ou de citoyens et entreprises qui ont un impact positif sur notre communauté. Vous aimeriez proposer quelqu'un? N'hésitez pas à nous écrire au journalleflambeau@hotmail.com

Pour notre première chronique, quoi de mieux que de rencontrer monsieur le maire, Luc Mercier.

M. Mercier est maire de Saint-Alexandre depuis 2013 et en est à son deuxième et dernier mandat à la mairie. Son histoire avec la municipalité remonte à près d'une soixantaine d'années et à travers les prochaines lignes, vous découvrirez l'ampleur de son implication communautaire.



Originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Mercier s'est établi à Saint-Alexandre en mai 1961 à la suite de son mariage avec Berthe Dufour de Saint-Sébastien. Étant une personne aimant être entourée et ayant à cœur le bien-être de la communauté, c'est au niveau des activités sportives qu'il s'est impliqué dès son arrivée. En septembre 1961, avec l'aide de ses amis et d'autres résidents, il installe des bandes de patinoire à l'arrière de l'école. Cela permit au comité des sports de former des ligues de hockey pour les jeunes et les adultes, qui eurent un fort succès, autant au niveau du hockey municipal qu'interparoissial.

En 1962, en collaboration avec d'autres familles de la municipalité, telles que Marie Jeanne et Bernard Frégeau, Claire et Maurice Bessette, André Galipeau, Joseph Audette et Jean-Paul Ostiguy, l'Association des loisirs (ALSA) fut créée. Et oui, l'ALSA qui œuvre encore aujourd'hui. Le comité des sports est par la suite devenu membre de l'Association des loisirs de Saint-Alexandre (ALSA). L'un des premiers projets de l'ALSA fut l'achat du terrain et l'aménagement du terrain de balle. Nous ne sommes donc pas surpris que la balle soit un sport populaire depuis bien long-

temps au village ! Les tournois de balle étaient très appréciés à cette époque et des équipes de l'extérieur participaient aux tournois. Dans les années 70, M. Mercier fut président de l'association des loisirs et présida également l'association des loisirs interparoisses de 1979 à 1987. Son implication était à tous les niveaux, de l'entretien du terrain de balle avec l'aide de sa conjointe, ses enfants et beaucoup de bénévoles, jusqu'à la recherche de financement et de commandites pour la construction des installations sportives.

Bien qu'il soit père de cinq enfants, M. Mercier trouva aussi le temps de devenir commissaire scolaire de Saint-Alexandre en 1970. À l'époque, les grandes commissions scolaires n'existaient pas telles que nous les connaissons aujourd'hui. Au fil des regroupements des écoles, M. Mercier a continué de s'impliquer pendant 10 ans comme commissaire scolaire et a gravi les échelons. Il fut élu à titre de président de la commission scolaire, poste qu'il a occupé jusqu'en 2014. Il aura donc passé 44 ans au service des commissions scolaires de la région ! Il a d'ailleurs contribué à l'agrandissement de notre école.

Ayant l'implication communautaire à cœur, M. Mercier a de plus, avec une équipe de bénévoles, organisé des soirées dansantes, des activités favorisant l'implication des parents et des enfants comme des lance-o-thon et participé à l'organisation des scouts. Il s'est aussi impliqué au niveau de la Fabrique en tant que marguillier pendant plusieurs années, avant d'être président de la Fabrique en plus de faire partie de la chorale.

Toutes ces implications scolaires et communautaires ont amené M. Mercier à se présenter comme conseiller municipal en 2009 et finalement comme maire en 2013. Tout au cours de son mandat, M. Mercier a eu à cœur avec l'équipe des conseillers d'offrir des services aux citoyens de tout âge.

Homme d'équipe et de famille, M. Mercier insiste tout au long de cet entretien sur l'importance de son équipe, de sa famille, et de ses amis dans la concrétisation de ces réalisations. Sa plus grande fierté est d'avoir été aussi bien entouré et d'avoir travaillé fort, accompagné de toutes ces personnes, afin de bâtir des projets intéressants et durables pour les citoyens et la communauté. M. Mercier espère que son parcours inspirera les citoyens à s'impliquer dans la municipalité !

En terminant, voici un message de M. Mercier : « Merci à tous les bénévoles avec qui j'ai eu la chance de travailler en équipe pour le bien de nos citoyens, jeunes et adultes. Merci à toute ma famille qui m'a toujours accompagné dans toutes les organisations. »

LES SABLES

SURPRENANT

520, rang Sainte-Marie, Saint-Alexandre
450 542-0717 • lessablenessurprenant@gmail.com

ENVIRO-SEPTIQUE, Q-2, r.22
(Requis pour le système TSA)

Sable filtrant

Sable MG-112 (classe A)

Sable de remplissage,

Terre végétale

Sable CG-14 - Sable à béton

Roches (provenant du tamisage)

Nos produits sont certifiés en laboratoire.
Parlez-en à votre conseiller en environnement.



BRUN'O LEBAC EST LÀ !

Ça y est, votre nouveau bac brun est arrivé depuis peu !

L'avez-vous ouvert pour libérer Minibac? Ne le laissez pas languir à l'intérieur ! Il contient un carton explicatif qui vous fournit plusieurs renseignements sur cette nouvelle collecte.

Petit rappel : ne nourrissez pas BRUN'O dès maintenant ! Vous pourriez débuter environ une semaine avant la première collecte qui débutera en février. Toutes les informations sur les journées de collecte vous seront transmises dans un guide livré en décembre.

Avide d'en savoir plus sur BRUN'O? Visitez brunolebac.ca et consultez notre Foire aux questions.

Collectes en hiver : trucs pour garder le sourire !

Neige, verglas, pluie, bourrasques : l'hiver nous en fait voir de toutes les couleurs chaque année ! Ces sautes d'humeur de Dame Nature occa-

sionnent des défis de taille pour les opérations de collecte. Pour prévenir les désagréments durant cette période, nous vous avons préparé une liste de conseils.

1. Bien fermer les couvercles des bacs.

La neige, la pluie et la glace alourdissent les contenants (risques de bris lors de la collecte) et font geler les matières au fond du bac.

2. Placer les bacs au bout de votre entrée, avant le trottoir ou la rue.

Ainsi, vous ne nuirez pas aux opérations de déneigement et d'épandage d'abrasifs dans les rues et sur les trottoirs.



enfin,
me voilà!

3. Laisser un dégagement de 60 cm (2 pieds) autour du bac.

Autrement dit, gardez une bonne distance avec les voitures, les poteaux et les bancs de neige.

4. S'assurer que les bacs ne sont pas enlisés au sol (neige, gel, boue).

5. Sortir les bacs avant 7 h le jour de la collecte, et ce, en toutes saisons.



À VOTRE SERVICE DEPUIS 1946

B. FRÉGEAU et Fils inc.

402, rue Saint-Denis
Saint-Alexandre

450 346.3487

DÉSAMIANTAGE
—
DÉCONSTRUCTION
—
DÉMOLITION

Nous avons des équipes spécialisées pour effectuer des travaux tels que **désamiantage, enlèvement de vermiculite, démolition et déconstruction sélective.**

Nous travaillons dans les secteurs résidentiels, institutionnels et commerciaux.

RBQ : 1470-9091-33

BFREGEAU.COM



par Yves Barrette

LES BOISÉES DE SAINT-ALEXANDRE

Lorsque je rentre chez moi revenant de la ville centre, en roulant sur la Grande Ligne, cela me rappelle toujours ma première impression lors de mon arrivée à Saint-Alexandre. Je remarque les boisés et les lignes d'arbres au trécaré des terres. Voilà un coin de la Montérégie bien pourvu en végétation arbus-tive et boisée me dis-je.

Cependant, la réalité est tout autre. Dans le Plan pour la conservation des milieux naturels et de la biodiversité disponible sur le site web de la municipalité : Services/environnement/milieux naturels, on y apprend que la municipalité de Saint-Alexandre occupe un territoire de 7 630 hectares (ha) et comptait 2 555 habitants, au moment de l'étude. La superficie forestière à Saint-Alexandre atteint 543 ha, regroupée sous 57 boisés, soit 7,1% du territoire, comparative-ment à 12% pour la MRC du Haut-Richelieu. Ces forêts résiduelles sont petites, puisque seulement deux boisés ont une superficie supérieure à 70 ha alors que neuf autres ont une superficie variant de 15 à 35 ha. Finalement, 46 des 57 boisés, soit 4 sur 5, font moins de 15 ha. De plus, ils sont dispersés sur le territoire de la municipalité, agricole à 98,48% de sa superficie, et sont peu ou pas reliés entre eux. Ce couvert forestier fragmenté évolue sur une toile de fond agricole.

À la lumière de ces quelques chiffres, deux constats se dégagent, il y a peu

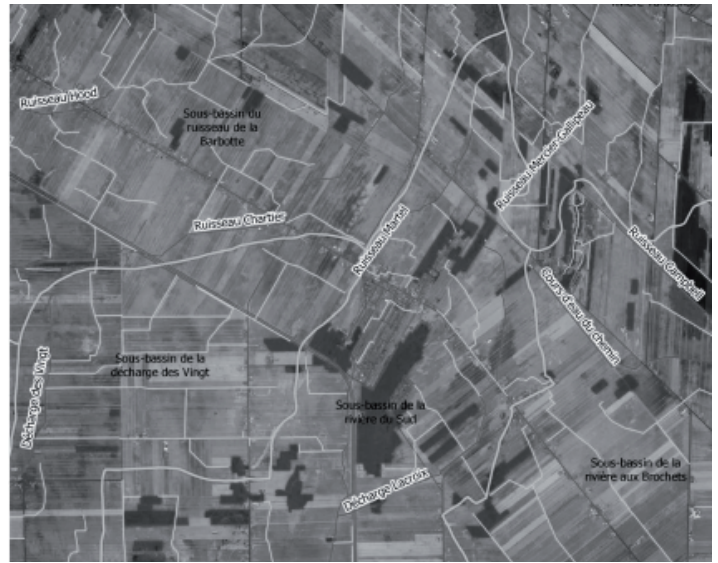
de surfaces boisées chez nous et de plus, elles sont petites, découpées et dispersées. L'inconvénient majeur d'un couvert forestier fragmenté est de freiner sérieusement la libre circulation du vivant, de limiter l'établissement d'un minimum de biodiversité. Bref, il y a peu de chemin de circulation pour la faune.

Dans les quinze actions qui accompagnent le plan de conservation, deux concernent ces problématiques constatées et touchent les boisés; soit le reboisement et l'identification d'un couloir écologique potentiel sur le territoire, en vue de créer des routes.

LE REBOISEMENT

Le contexte géographique de la Montérégie, notre région, fait qu'il y a fort peu de place pour des surfaces de sol non utilisées. La vitalité de l'activité agricole, le développement urbain en région, la valeur des terres exercent une pression toujours à la hausse sur la demande de terres. Les moindres mètres carrés disponibles sont convoités. Difficile d'imaginer la création d'une forêt digne de celle de Sherwood !

On parle plutôt ici de microreboisement. Création ou prolongation de haie brise-vent, reboisement partiel ou total de parcelles privées, plantation sur des bouts de champ, agrandissement de surfaces boisées existantes, plantation près de cours d'eau, autant de façons d'atteindre un objectif de plantation équivalent à 7,6 hectares et cela d'ici... 2023.



7,6 hectares, c'est l'équivalent d'un dixième de 1% (0,1%), de la superficie boisée de la municipalité. Atteindre cet objectif ferait passer son pourcentage de 7,1% à 7,2%.

COULOIR ÉCOLOGIQUE

Un couloir écologique digne de ce nom accapare une surface de sol importante pour favoriser la circulation du vivant et permettre l'expansion de la biodiversité. Compte tenu de notre contexte géographique et économique exprimé plus haut, cet objectif vit les mêmes difficultés de recrutement d'espace que le reboisement. Comment la Municipalité peut-elle agir? Peut-elle même parler de couloir écologique?

La Municipalité désire, dans cette action du plan de conservation, se donner une base, un ou deux tracés sur lesquels elle pourra prioriser ses efforts de reboisement,

de bandes riveraines par exemple. D'avoir un plan identifiant un possible couloir qui met en réseau les principaux massifs, voilà de beaux défis en perspective !

Au moment d'écrire ces lignes, la Municipalité a donné un mandat à une firme professionnelle de produire des propositions de tracés pour la faisabilité de couloir écologique. Quant à une politique et règlement pour le reboisement, les travaux vont de pair avec une politique de l'arbre et devraient aboutir vers la fin du printemps 2021. Des procédures seront élaborées afin que tous les propriétaires intéressés par la plantation d'arbres ou d'aménagement sur leurs terrains puissent signifier leurs intérêts.

**Toutes les données citées dans ce texte ont été puisées dans le plan de conservation de la Municipalité (www.saint-alexandre.ca)*

AD-TECH ÉLECTRIQUE inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

AD TECH
R.B.Q. 8110 2220-51

Tél. (450) 347-2999

Antonio Di Pisa, Président

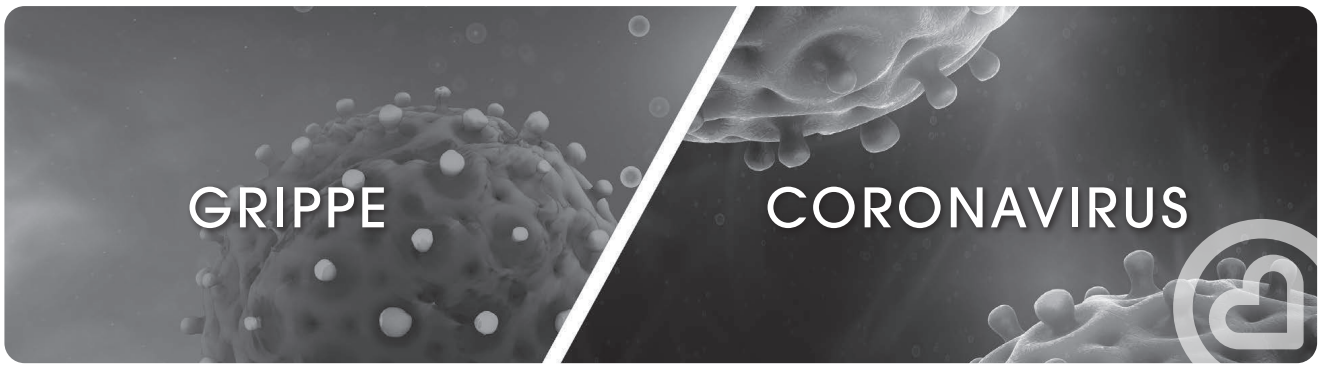
1818, rue St-Gérard, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0
Télé.: (450) 347-8922 - Courriel: info@ad-tech.ca

Nathalie Audette

450.741.1313

Professeur de piano, éveil musical, arrangements musicaux, pianiste pour accompagnement, musique d'ensemble, corporatifs, événements, concerts.

n_audette@hotmail.com



Bonjour chers Alexandrins et chères Alexandrines,

Nous vous souhaitons un grand et chaleureux «bienvenue!» dans la plus récente édition de la «Chronique santé pharmaceutique» la plus populaire du village de Saint-Alexandre!

Ce mois-ci, en pleine traversée du confinement, nous parlerons de la compétition qui se prépare entre la grippe (le vétéran virus) et la COVID (le petit nouveau). Le vétéran virus de la grippe est du genre «jaloux» et il n'a pas l'intention de se laisser oublier si facilement. Le gouvernement a bien tenté de négocier une année de congé de grippe mais le virus a officiellement publié son refus (une publication virale). Nous tenterons donc, comme Moïse dans son film, de séparer les 2 virus de la zone rouge.

Avant d'aller plus loin, commençons par différencier la grippe de la COVID:

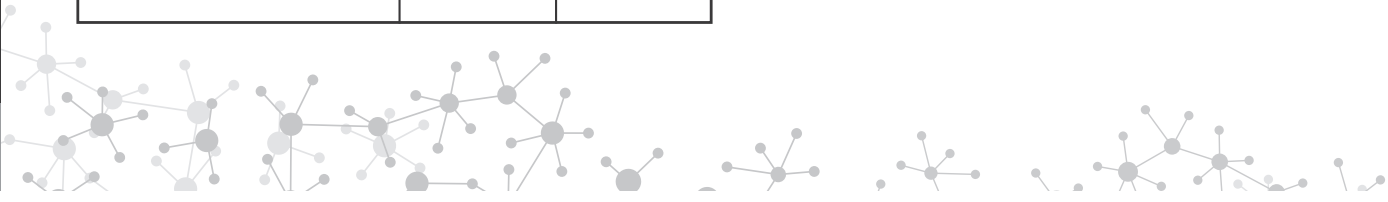
Symptômes	Grippe	COVID
Fièvre	✓	✓
Perte du goût et de l'odorat	Non	✓
Toux/ attaque respiratoire	✓	✓
Douleurs musculaires	✓	✓
Fatigue	✓	✓
Risque de caillots	Non	✓
Contagion possible	✓	✓

Oh là là! Plus qu'embêtant que de faire la différence entre ces deux-là!

Autant pour la grippe que pour la COVID, les traitements antiviraux ne sont que très peu ou pas du tout efficaces. La meilleure façon de combattre le virus est la prévention!

Nos amis les hommes des cavernes avaient déjà commencé à songer à la prévention de la maladie. C'est ainsi qu'on peut mettre du pus provenant d'une personne malade dans le nez des gens en santé. Avant de procéder de la sorte à la maison, vous serez heureux d'apprendre ce qui s'est passé en 1881. Alors que Pablo Picasso vient au monde et que Victoria est la reine d'Angleterre, Louis Pasteur «fait son cool» et invente le vaccin! Bien que le taux d'efficacité varie d'une année à l'autre, le vaccin contre la grippe demeure en tout temps la meilleure façon de prévenir une infection (à l'exception de passer l'hiver seul dans une bulle de verre). Le vaccin pour la grippe est un vaccin inactivé (mort) et non un vaccin affaibli. Il est donc impossible «d'attraper» la grippe par le vaccin. Suite à l'activation du système immunitaire provoquée par un vaccin, nous pouvons parfois ressentir de légers symptômes pseudo-grippaux (maux de tête, courbatures, fièvre légère): c'est le message qui passe! En 2020, le vaccin utilisé ne représente aucun risque d'allergie si vous êtes allergique aux œufs.

Peu importe ce qu'ont pu en dire les politiciens américains en élection, pas de scoop cette semaine: le vaccin contre la COVID n'est pas encore disponible.



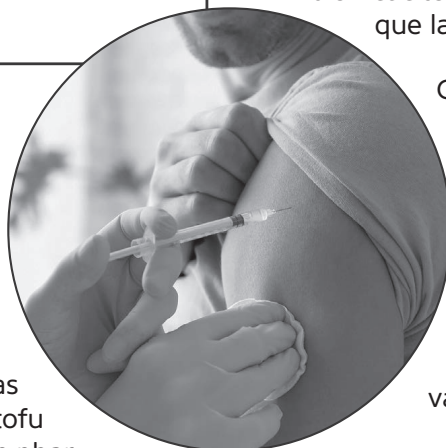
Mais en cette année bien particulière où la Santé publique recommande de se mettre en quarantaine et de passer un test de dépistage COVID en situation de fièvre ou de toux: le vaccin contre la grippe n'a jamais autant piqué la curiosité.

Depuis mars dernier, les pharmaciennes et pharmaciens du Québec sont maintenant autorisés à vacciner.

- Tétanos
- Grippe saisonnière
- Pneumonie
- Méningite
- Hépatites A et B
- Diarrhée du voyageur
- Diphtérie
- Zona
- COVID? (bientôt peut-être)
- Etc.

Plusieurs maladies peuvent être prévenues par des vaccins et la pharmacie est maintenant une option supplémentaire afin de rendre la vaccination plus accessible à tous.

Notre permis de vacciner n'arrive pas dans une boîte de céréales (ou de tofu si vous êtes intolérants au gluten). Le pharmacien vaccinateur devra avoir complété une formation d'une durée d'une vingtaine d'heures avant de pouvoir brandir l'aiguille! À notre pharmacie de Saint-Alexandre, notre équipe de pharmaciens est fin prête pour vous piquer selon vos désirs. Sans compter sur Heidi notre infirmière, qui a la piqure depuis longtemps pour les aiguilles et les vaccins.



Le vaccin contre la grippe saisonnière en 2020 est particulièrement recommandé chez les personnes à risque:

- Professionnels de la santé
- Femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher
- Patients à risque de complications (avec maladies chroniques comme asthme, problèmes cardiaques, problèmes de système immunitaire, etc.)
- Personnes âgées de 75 ans ou plus.

Que ce soit au CLSC, sur votre lieu de travail, chez le médecin ou auprès de votre pharmacie favorite, le vaccin est disponible chaque année à partir du 1^{er} novembre. Nous ne voulons pas vacciner trop tôt car le vaccin a une durée de vie limitée. Se faire vacciner en septembre équivaldrait ainsi à une fin d'efficacité du vaccin en février ou mars, alors que la grippe est encore bien réveillée!

C'est tout pour ce mois-ci! N'hésitez pas à nous contacter pour davantage de questions! Si vous acceptez de mettre dans vos sinus du pus provenant d'un copain infecté, nous ne pouvons pas faire grand chose pour vous. Mais pour vous conseiller sur la grippe, la COVID ou pour prendre un rendez-vous pour votre vaccination ça nous fera grand plaisir!

À bientôt!

David le pharmacien



David Rousseau Pharmacien propriétaire

Affilié à:  **familiprix**

433, rue St-Denis, St-Alexandre-d'Iberville

450 376-2322

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi 9h à 18h
Jeudi et vendredi 9h à 19h
Samedi 9h à 17h



LA FABRIQUE EN MARCHÉ

par **Jaqueline C. Patenaude**

ONT ÉTÉ INHUMÉS AU CIMETIÈRE SAINT-ALEXANDRE :

Marc St-Jean de Saint-Jean-sur-Richelieu, 47 ans, conjoint de Nathalie Larose et frère de Denis, Gilles et Gisèle. Gérard Surprenant de Notre-Dame-de-Stanbridge, 74 ans, époux de Marie Nadeau. Gilles Godin de Saint-Jean-sur-Richelieu, 70 ans, frère de Maryse.

RECHERCHE DE MARGUILLIERS, MARGUILLIÈRES.

L'Assemblée de Fabrique convoque les paroissiens (nes) le dimanche 6 décembre 2020 à 10h pour les élections de marguilliers (ères) après la messe à l'église Saint-Alexandre. Il y a deux postes à combler: a) mandat rééligible; b) termine son deuxième mandat complet non-rééligible. Vous qui avez de l'intérêt pour la paroisse Saint-Alexandre, tout en voulant faire du bénévolat, veuillez communiquer avec Alain Pinard, président, au 514-443-4749 pour plus d'informations. Merci à vous de répondre à cet appel.

Assemblée de fabrique Saint-Alexandre,
Alain Pinard, président.



HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Célébration du pardon de l'Avent

Dimanche le 20 décembre 2020

14h00 église HENRYVILLE : Célébration communautaire du pardon

FÊTE DE NOËL

Judi 24 décembre 2020

19h00 église STE-ANNE : messe de la veille de Noël

20h30 église ST-ALEXANDRE : messe de la veille de Noël

Minuit église HENRYVILLE : messe de la nuit de Noël

Vendredi 25 décembre 2020

10h00 église ST-SEBASTIEN : messe du jour de Noël

Dimanche 27 décembre 2020 : La Sainte Famille

09h00 église STE-ANNE : messe

10h30 église ST-SEBASTIEN : messe

FÊTE DU JOUR DE L'AN

Judi 31 décembre 2020

18h00 église STE-ANNE : messe veille du Jour de l'An

Vendredi 1^{er} janvier 2021



CHIC BAZAR ALEXANDRIN

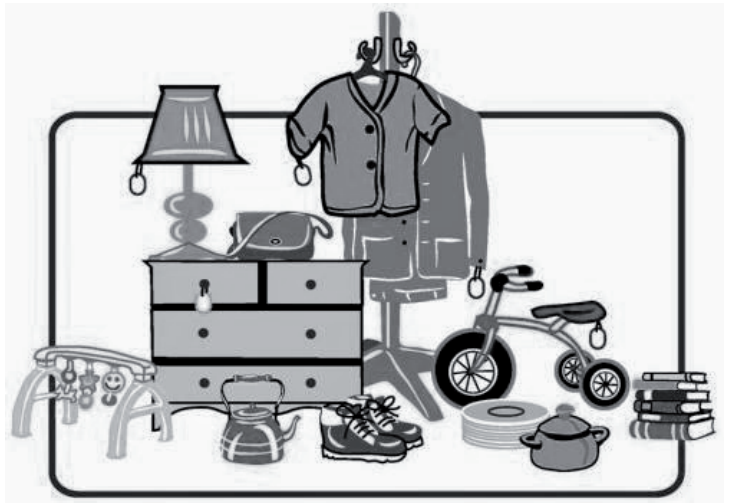
Vos dons sont acceptés

MESSAGE IMPORTANT

Notez qu'à compter d'aujourd'hui **VOUS DEVEZ** nous téléphoner pour prendre rendez-vous **AVANT** de nous apporter vos dons. Nous vous demandons de ne rien laisser entre les deux portes, ni sur le balcon du presbytère sans avoir communiqué avec l'une des personnes suivantes:

Berthe Cadieux	450-346-5910
Jacqueline C. Patenaude	450-357-9234
Christiane Mercier	450-346-4112
Lyne Bouthillette	579-362-3287

Merci à l'avance. Prenez soin de vous et restez à la maison dans la mesure du possible !



LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

par **Lise Rousseau**

Le Club de l'Âge d'Or de Saint-Alexandre a mis toutes ses activités sur pause jusqu'à nouvel ordre de la FADOQ régionale Rive-Sud Suroît.

ACTIVITÉ VIRTUELLE

Nous regardons actuellement ce que nous pourrions organiser de façon virtuelle pour nos membres.

Assemblée générale annuelle :

Notre A.G.A. a été reportée en 2021, tous les membres en poste poursuivent leur mandat. Merci.

Informations : **Lise Rousseau 450-358-1029**

Gonnie Jetten 450- 347-0174

CARTE DE MEMBRES FADOQ : 25\$

Contactez Lise Rousseau : 450-358-1029



HALLOWEEN



Nos enfants ont bien apprécié leur collecte de bonbons en passant dans les rues de notre municipalité. À en juger par la grande quantité de friandises distribuées au pavillon par nos bénévoles, nous sommes assurés que nos enfants en ont fait une très grande récolte. Nous avons remarqué que l'ensemble de nos concitoyens et de nos petits monstres ont collaboré à la distanciation sociale.



MADAME GÂTEAU

TARTE AU CHOCOLAT

Rendement; 2 tartes de 9 pouces

- 4 tasses de lait
- 1 1/2 tasse de sucre granulé
- 1/4 tasse de chocolat noir
- 5 jaunes d'oeufs
- 5 c. à thé de beurre non salé
- 5 c. à thé de fécule de maïs

1. Dans un chaudron faire chauffer 3 3/4 tasses de lait avec la moitié du sucre;
2. Faire fondre au bain-marie le chocolat ou au four à micro-ondes;
3. Incorporer le chocolat fondu au lait chaud;
4. Blanchir les jaunes avec le reste du sucre;
5. Délayer la fécule de maïs avec le reste du lait froid;
6. Ajouter, les jaunes au mélange de fécule de maïs;
7. Lorsque le lait bout, verser l'appareil de jaunes et remuer sans arrêt, retirer du feu au premier bouillon, incorporer le beurre et bien mélanger;
8. Verser votre préparation dans des croûtes à tartes cuites au préalable, réfrigérer;
9. Au moment de servir, garnir de crème fouettée.



Comment vendre ou acheter en temps de pandémie?

L'immobilier est maintenant de retour!!



La santé demeurera toujours la priorité, c'est pourquoi nous avons élaboré des techniques de travail différentes.

Vous serez en sécurité et les visites de votre maison seront toujours faites avec le respect des règles établies par les autorités et notre ordre professionnel.

Le marché immobilier sera sûrement différent. Nous atteindrons probablement un marché équilibré entre l'offre et la demande.

Les taux d'intérêt sont très bas et les incitatifs pour les premiers acheteurs sont favorables à la poursuite des ventes de propriétés.

Voici quelques statistiques... de Saint-Alexandre :

- Du 1^{er} janvier au 30 avril 2020 il y a eu 10 propriétés résidentielles qui ont été vendues. Le prix moyen de vente est de 275 000\$.
- Il y a présentement 12 propriétés résidentielles à vendre.

Pour toutes informations n'hésitez pas à me contacter.

Au plaisir!

Carole Mercier | Courtière immobilier agréée | **514 244-4749**



par Laetitia Osswald

COURIR DEHORS, C'EST BON POUR LE MORAL !

Oui, vous avez bien lu, nous allons parler de course à pied. Et pour tous ceux qui voudraient prendre la poudre d'escampette juste à cette idée, soyez rassurés, la seule lecture de cet article ne vous fera pas suer !

Les derniers mois nous auront mis à l'épreuve. Peu de contact, peu de sortie, porter un masque, gérer l'anxiété, la dépression peut-être... Nous n'avons pas été épargnés et il y a fort à parier que cela dure encore un certain temps.

Il faut donc prendre soin de soi, tant physiquement que mentalement. Et en restant encabané, c'est tout un défi ! Et si nous sortions prendre l'air et tant qu'à y être, pourquoi ne pas y ajouter une séance d'entraînement ?

Les bienfaits de la course à pied sont nombreux, tant pour le cœur, la pression artérielle, la lutte contre le diabète, le surpoids, la dépression, la créativité, la gestion du stress... Cette activité peut être pratiquée de manière sécuritaire par les femmes et les hommes de tout âge. Et même si c'est un sport qui peut être exercé en groupe (mais à distance sécuritaire pour le moment), c'est avant tout avec soi-même que l'on compétitionne. On se fixe un objectif, on

saute dans ses souliers et en avant la musique. C'est un moment qui nous appartient, pendant lequel la seule chose qui nous est demandée, c'est d'avancer.

Que ce soit pour performer en compétition, évacuer la pression, perdre du poids, faire une activité avec son *4 pattes* préféré ou simplement silloner nos campagnes en profitant de la vue, il existe autant de bonnes raisons de courir que de coureurs. Et croyez-moi, rien n'égale le plaisir et les bienfaits ressentis après une sortie.

JE N'AI JAMAIS COURU, IL EST TROP TARD POUR COMMENCER !

Le Britannique Fauja Singh, qui est l'athlète le plus âgé à avoir bouclé un marathon, s'est sérieusement mis à la course à pied à l'âge de 88 ans. Il a participé à plusieurs marathons (soit 42,2 km), dont le dernier en 2016, à l'âge de 104 ans.

Et que dire d'Alice Cole, cette femme de 86 ans qui bat des records depuis plusieurs années ! Elle n'a pourtant commencé à courir qu'à l'âge de 70 ans. Pensez-y, c'est encore moins restrictif que ces jeux de société qui affichent fièrement : adapté à tous, de 7 à 77 ans.

Il n'est donc jamais trop tard pour commencer ou même pour recommencer. Il y a simplement quelques précautions à prendre. Un bilan de santé pourrait être recommandé par exemple.

Je vous suggère également de marcher avant de courir. On augmente progressivement la distance et la vitesse pour ensuite alterner entre marche et course. Vous remplacerez graduellement les périodes de marche par des intervalles de course de plus en plus longues. La règle est simple : soyez à l'écoute de votre corps sinon gare aux blessures !

Mais l'hiver arrive, on ne court pas dehors l'hiver !

Et pourquoi pas ? Un ami skieur m'a dit l'an passé : « il n'y a pas de journées trop froides pour skier, juste des skieurs mal habillés ! »

Connaissez-vous la technique de l'oignon ? Non, pas celle qui vous fait pleurer à l'idée de devoir courir dehors un 15 janvier, mais bien la technique qui consiste à s'habiller en multicouches, comme des pelures d'oignon ! Voici quelques conseils pour survivre et profiter de l'hiver lorsqu'on s'entraîne dehors :

- Pas de gros manteau en duvet qui nous fait transpirer plus que

nécessaire. On ne veut pas finir trempé et risquer l'hypothermie. L'idéal c'est de partir en ayant légèrement froid. Ça ne durera pas.

- Comme dit plus haut, on privilégie le multicouches : près du corps une couche de base en textile synthétique ou naturel, souvent très mince, afin de repousser la sueur de la peau. La deuxième couche sera un chandail un peu plus épais, mais qui ne doit pas retenir la transpiration (pas de polaire ou de coton). On finit avec un manteau coupe-vent pour se protéger... du vent 😊.

- Les extrémités : au chaud ! On porte une tuque et on se couvre les oreilles. Mitaines et bas longs en laine de mérinos. Ce n'est pas le moment d'exposer son dernier tatoo sur la cheville.

- Un pantalon avec une membrane anti-vent et conçu d'un matériau isolant peut être apprécié.

- Des lunettes de soleil. Elles protègent également nos yeux du vent et de la grésille.

- Des souliers adaptés aux conditions extérieures : si les sentiers sont recouverts de glace, des semelles à crampons sont recommandées.

Vous pouvez nous suivre sur [facebook.com/municipalitesaintalexandre](https://www.facebook.com/municipalitesaintalexandre)

GARAGE CLÉMENT TAILLEFER INC.
 MÉCANIQUE GÉNÉRALE • INJECTION ÉLECTRONIQUE • ABS • HOT ROD

488, St-Denis, St-Alexandre
450 357-9757

- On protège notre peau : j'utilise le beurre de karité pour le visage, mais il existe de nombreuses solutions hydratantes et protectrices. (Notre célèbre et très renommé pharmacien de Saint-Alexandre se fera un plaisir de vous conseiller)
- On emporte de l'eau. Même si la sensation de soif est largement diminuée lorsqu'il fait froid, il reste important de bien s'hydrater.
- Restez visible, car le soleil se couche tôt en hiver et qu'il est important d'être vu si vous courez le long d'une route.
- On s'échauffe. C'est valable tout au long de l'année mais c'est d'autant plus important quand il fait froid dehors.

Soyez flexible avec votre plan d'entraînement. De mon point de vue, le vent est assurément plus dérangerant qu'une petite pluie ou qu'une bonne couche de neige au sol. Si les conditions météo sont défavorables, reportez votre sortie de course ou optez pour un tapis

roulant si possible.

Dans tous les cas, ne vous découragez pas, c'est à force d'entraînement qu'on devient meilleur ! Ceux qui aiment cuisiner le savent : il est rare que l'on réussisse une confiture du premier coup. Il faut alors recommencer, avec un peu plus de sucre, en n'oubliant pas le citron, en laissant bouillir plus longtemps... On s'ajuste selon le résultat souhaité.

Il en est de même pour la course à pied. Il est encore moins probable que vous couriez un marathon lors de vos premières sorties. L'important est d'en profiter, d'avoir du plaisir à l'ouvrage et d'en tirer des bénéfices, tant physiques que psychologiques.

Ah oui, j'oubliais, amis chauffeurs, si vous croisez un coureur, ou un marcheur, ne ruinez pas sa sortie en l'obligeant à sauter dans un fossé parce que vous passez trop près de lui ou trop vite (faits vécus...)

Rappelez-vous que les quatre secondes que vous prendrez pour ralentir et pour vous déporter lorsque



vous passez à côté d'un usager dit «faible», car non protégé, ne changeront pas grand-chose dans votre horaire, mais encourageront celui qui se donne la peine d'aller s'entraîner dehors à y retourner en se sachant en sécurité. Heureusement, à Saint-Alexandre, nous prenons soin les uns des autres, je compte donc sur vous ! 😊

Finalement, vous l'aurez compris, j'aime la course à pied (et la confiture) et il y a fort à parier que vous me croiserez au détour d'un rang ou d'une ruelle dans notre belle municipalité. N'hésitez donc pas à venir me rejoindre si le cœur vous en dit !

Bonne course et beaucoup de plaisir, un pas à la fois !

Une succursale et un service offert près de chez vous

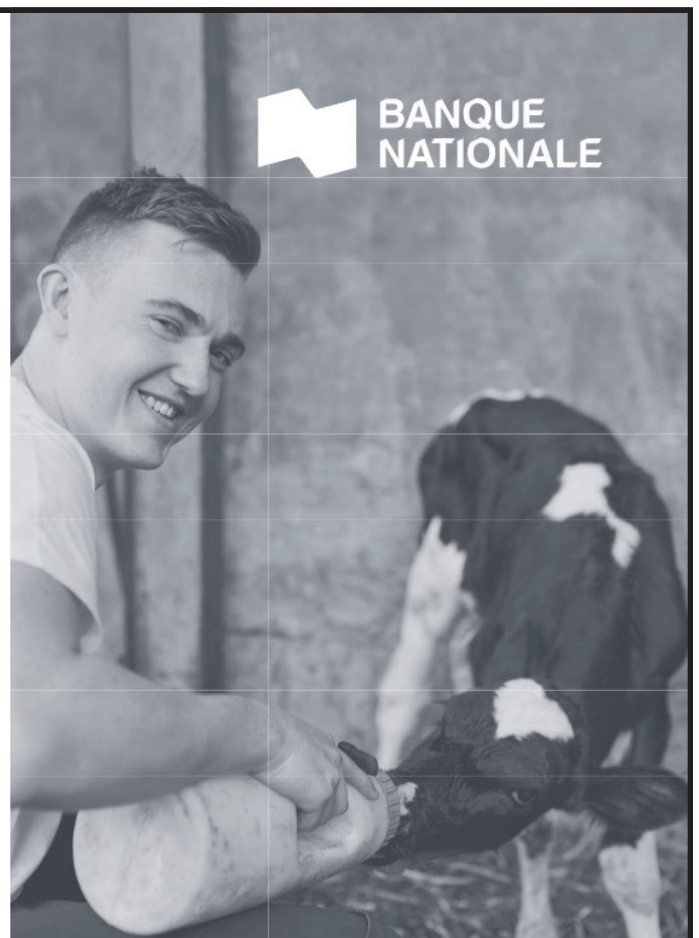
Qu'il soit question de relève, de croissance, d'achat d'équipement ou de quota, nos experts spécialisés en agriculture présents à Saint-Alexandre sont en mesure de comprendre vos besoins.

Agro-industrie Montérégie Ouest

- > **Stéphane Danré, agr.**
450 347-4022 | stephane.danre@bnc.ca
- > **Marc Boulanger**
450 347-4342 | marc.boulanger@bnc.ca

433A, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre
450 346-3182 | Succursale.04432@bnc.ca

bnc.ca/agricole





À LA BIBLIOTHÈQUE

par Réjean Messier

Prenez note que la bibliothèque sera fermée les 23, 26 et 30 décembre 2020 ainsi que le 2 janvier 2021. Nous rouvrirons dès le mercredi 6 janvier 2021 selon l'horaire habituel !

Merci à tous ceux et celles qui ont utilisé nos services cette année. Vos suggestions et commentaires sont toujours les bienvenus !

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque, soit Alain, Christiane, Denise, Jeanne, Lisette, Monique, Réjane, Rita et Simon se joignent à moi pour vous souhaiter « Joie, bonheur, paix et de bonnes lectures tout au long de l'année 2021 ! ».

Double spécial des Fêtes : pendant tout le mois de décembre, les volumes et périodiques vous seront prêtés pour une période de six semaines au lieu des trois semaines habituelles ! Aussi, vous pourrez emprunter jusqu'à huit volumes et deux périodiques, soit 10 documents ! Profitez donc du temps des Fêtes pour vous rattraper dans vos lectures !

JOYEUX NOËL & BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

Soupes-repas : 110 recettes originales d'inspirations asiatique¹

Geneviève Everell

Les soupes-repas ont déjà conquis les papilles de bien des foodies. Plats complets aux goûts variés, elles sont délicieusement réconfortantes et pratiques. Et quand Geneviève Everell s'en mêle, les saveurs se mélangent et les recettes gourmandes fusent !



Retrouvez les soupes classiques Miso aux fruits de mer ou Tonkinoise au bœuf, et découvrez les plus innovantes telles que Ramen and cheese, Bangbang soba ou Teriyaki maïs. Laissez-vous surprendre de nouveau par Miss Sushi et amusez-vous à concocter ses 110 recettes inventives et faciles, alliant style et goût.

Grâce aux conseils avisés de Geneviève, vous saurez remplir vos tablettes des produits nécessaires pour recréer de délicieux bouillons et réaliser ces soupes-repas avec la protéine de votre choix. Et, pour vous guider dans ce monde de saveurs, vous retrouverez une liste des recettes et des épiceries « coups de cœur » de notre chef.

Fonceuse, débrouillarde et inventive, Geneviève Everell a su bâtir une entreprise à son image. Ses créations culinaires sont étonnantes, et son parcours l'est tout autant. Avec un service de traiteur réputé, deux restaurants, des produits alimentaires originaux, des ateliers de cuisine, des conférences et des livres de recettes, cette chef surprenante ne manque pas d'énergie.

¹ Quatrième de couverture

VOICI QUELQUES NOUVEAUX TITRES ACQUIS AU COURS DU DERNIER MOIS...

ROMANS

2030	Djian, Philippe
Anais	Calvé, Mélanie
Casa de la Danza	Hudson, Dominique
Chiens, Les	Godin, Patrice
Des ailes d'argent	Lackberg, Camilla
Dieu caché, Le	Dubeau, J-F
Élus, Les	Roth, Veronica
Em	Thuy, Kim
Enlèvement	Lessard, Daniel
Eugène et moi	Pancoi, Katerine
Eul'blond	Perro, Bryan
Famille Martin, La	Foenkinos, David
Faute des autres, 3 : Les révoltes	Ouimet, Josée
Fois où... les tortues m'ont appris à respirer, La	Dubois, Amélie
Forge des Maheu, La	Dutremble, Lucy-France
Guerre au Nightingale, La (Nightingale, 6)	Douglas, Donna
Idées noires (Tabou, 53)	Therrien, Fannie
Immortel	Santos, José R.D.
Inconnu de la forêt, L'	Coben, Harlan
Inconnue du 17 mars, L'	Cauwelaert, Didier van
Jolis deuils, Les, 3 : Horizons bleus	Bouchard, Marjolaine
Lara, 1 : La ronde des soupçons	Dupuy, Marie-B.
Maison des Levasseur, La, 3 : 1964, les grands remous	Rivard, Julie
Mémorial, Le (Les Irlandais de Grosse-Ile, 3)	Duquette, Christiane
Nos cœurs à l'horizon	Moyes, Jojo
Nos frères inattendus	Maalouf, Amin
Pile ou face	Patterson, James
Pleurer au fond des mascottes	Boulerice, Simon
Proie, La	Meyer, Deon
Quand un fils nous est donné	Leon, Donna
Retrouvailles	Sparks, Nicholas
Sarah aux cheveux de feu (La saga Chèvrefeuilles, 3)	Provence, Nicole
Soccer Mom	Addison, Marilou
Souvenir de Night	Roland, Mathieu
Tous les diables sont ici	Penny, Louise
Un viol ordinaire	Bertrand, Janette
Vie à bout de bras, La, 2 : La trahison de Simone	Coulombe, Claude
Yoga	Carrère, Emmanuel

**POUR LA LISTE COMPLÈTE, VEUILLEZ
CONSULTER NOTRE PAGE FACEBOOK**



PENSÉE DU MOIS

« Grâce au sport je suis devenu un adulte en santé, mais c'est la culture, notamment les livres, qui ont fait de moi un homme. »

— Bryan Perro

Écrivain, éditeur et ambassadeur de la Fondation Lire pour réussir.

Bonnes réflexions et bonnes lectures !

Heures d'ouverture :
Mercredi : 19 h à 21 h | Samedi : 10 h 30 à 12 h

450-347-1376 poste 2640
biblio.st.alexandre@gmail.com | regard.csdhr.qc.ca

TOUJOURS EN MAGASIN

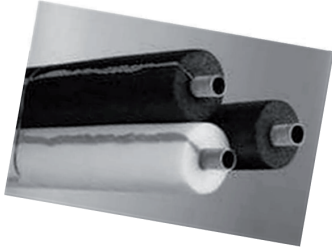


HORAIRE
LUNDI 9H00@18H00
MARDI 9H00@18H00
MERCREDI 9H00@18H00
JEUDI 9H00@18H00
VENDREDI 9H00@18H00
SAMEDI 10H00@17H00

477, Saint-Denis St-Alexandre

Tél. : 450-346-5457

ISOLATION DE TUYAUX \$ 2.97
RÉG. : \$ 3.49



ANTIGEL À PLOMBERIE \$ 4.49



TOILE DE JUTE \$ 5.99
RÉG. : \$ 7.99



NETTOYANT C.L.R. \$ 8.49
RÉG. : \$ 8.99



MARQUEURS \$ 8.99
RÉG. : \$ 10.49



SACS POUR RÉSIDUS VERTS
\$ 6.19 / PQTS DE 20



DESSIN À COLORIER



POUR : _____ DE : _____

Père Noël
Pôle Nord
H0H 0H0
Canada



Cher Père Noël,

Je m'appelle _____

J'ai été très sage cette année.

J'aimerais que tu m'apportes Les cadeaux suivants:

Merci xoxo

Joyeux Noël

Décembre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2 	3	4	5 GUIGNOLÉE
6 MESSE 9 H	7 SÉANCE DU CONSEIL	8	9	10	11	12
13	14 	15	16 	17	18	19
20 MESSE 9 H	21	22	23 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	24 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE MESSE DE LA VEILLE DE NOËL 20 H 30	25 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	26 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE
27 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	28 	29 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	30 	31 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE		



Les équipements de ferme

Pierre Bonneau
514-444-3737

Achat et vente d'équipements agricoles



104, INDUSTRIELLE ST-ALEXANDRE JOJ 1S0 TÉL : 450-346-9998

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME
MIRO
DEPUIS 1979 INC



HONDA
MOTEURS



Pourquoi
se battre contre
vents et marées?
Appelez-nous !



 **DĒNEIGEMENT**
ALEX LAFLEUR

Résidentiel et commercial
Possibilité de contrat annuel
Estimation gratuite

Service rapide et courtois 24h/24 • 7jrs/7
Garantie de la propreté sur votre pelouse

514 269-6793

alex.lafleur79@gmail.com